



COMMUNE DE MIALLET – DORDOGNE

COMPTE-RENDU - Conseil municipal 15 mars 2024

Présents : D. MARCETEAU, C. GROS, E. SOL-EVRARD, P. MARCETEAU, H. SEEGER, S. ARCHAMBAULT, E. MICHIELS

Absents : C. DE RIVASSON, Y. DUGAS, Y. DELOMPRE, V. MONDARY, MP. NICOT, JC. GRANET

Pouvoir donné C. GROS par C. DE RIVASSON, E. SOL-EVRARD par JC. GRANET, S. ARCHAMBAULT par Y. DELOMPRE, P. MARCETEAU par V. MONDARY

Secrétaire : S. ARCHAMBAULT

Approbation PV séance précédente

Le PV est approuvé à l'unanimité.

Budget

La Trésorerie a finalement transmis un compte de gestion définitif pour 2023. Il n'y a donc plus lieu de considérer la démarche de reprise anticipée de résultats présentée lors de la séance du 20 février.

1. Approbation du compte de gestion 2023

Le compte transmis par le Comptable public a été mis à disposition des élus. La présentation au conseil ouverte aux questions a repris les résultats figurant aux tableaux suivants. Le Conseil adopte le compte administratif 2023 sans réserve à l'unanimité des membres présents à la séance.

TABLEAU GENERAL DE RESULTATS POUR L'EXERCICE 2023

	DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE		
Fonctionnement	720 444,85	823 188,84
Investissement	406 978,76	301 944,55
REPORTS DE L'EXERCICE N-1		
Fonctionnement		41 433,04
Investissement		364 300,66
TOTAL (réalisations + reports)	1 127 423,61	1 530 867,09
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1		
Fonctionnement		
Investissement	334 961,23	196 036,91
RESULTAT CUMULE (EXERCICE - RAR)		
Fonctionnement	720 444,85	823 188,84
Investissement	741 939,99	497 981,46
TOTAL CUMULE	1 462 384,84	1 321 170,30

TABLEAU RECAPITULATIF POUR L'EXERCICE 2023 - FONCTIONNEMENT

DEPENSES FONCTIONNEMENT		RECETTES FONCTIONNEMENT	
011 Charges à caractère général	229 864,61	013 Atténuations de charges	1 714,92
012 Charges de personnel et fr assimilés	228 988,01	070 Produits des services, dom et ventes	51 957,00
014 Atténuations de produits	96 104,76	073 Impôts et taxes	317 393,94
65 Autres charges de gestion courante	50 051,65	074 Dotations, subv et participations	262 695,84
		075 Autres produits de gestion courante	80 945,43

66 Charges financières	2 407,32	076 Produits financiers	7,64
67 Charges exceptionnelles	1 090,82	077 Produits exceptionnels	106 537,07
TOTAL - DEPENSES REELLES	622 007,85	TOTAL RECETTES REELLES	821 251,91
042 Opérations d'ordre entre sections	98 437,00	042 Opérations d'ordre entre sections	1937,00
TOTAL - DEPENSES EXERCICE	720 444,85		
RESULTAT DE L'EXERCICE	102 743,99		
TOTAL	823 188,84	TOTAL - RECETTES EXERCICE	823 188,84

TABLEAU RECAPITULATIF POUR L'EXERCICE 2023 - INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
20 Immobil incorporelles	40 927,74	10 Dotations, fonds div et réserves	143 969,09
21 Immobil corpor hors opérations	85 920,70	13 Subventions d'investissement	27 719,06
11 Opération Petite Grange	52 827,66	16 Emprunts et dettes assimilées	9 319,40
12 Opération Salle des Fêtes	137 360,77		
13-14 Adressage et 14 Bibliothèque	24 791,89		
16 Emprunts	40 713,00		
TOTAL - DEPENSES REELLES	382 541,76	TOTAL - RECETTES REELLES	181 007,55
40 Opérations d'ordre entre sections	1 937,00	40 Opérations d'ordre entre sections	98 437,00
41 Opérations intra-section	22 500,00	41 Opérations intra-section	22 500,00
TOTAL AVEC OPERATIONS D'ORDRE	406 978,76	TOTAL AVEC OPERATIONS D'ORDRE	301 944,55
RESULTAT EXERCICE	-105 034,21		
TOTAL	301 944,55		

2. Approbation du compte administratif 2023

Le compte arrêté par l'Ordonnateur été mis à disposition des élus. Il est conforme aux résultats du compte de gestion (récapitulés ci-dessus). A l'issue de la présentation et des questions, Madame le Maire quitte la séance et n'assiste pas au vote. Sous la présidence de séance de E. Michiels, le Conseil adopte le compte administratif 2023 sans réserve à l'unanimité des présents.

3. Affectation du résultat 2023

Madame le Maire reprend la présidence de la séance. Compte tenu des résultats de l'exercice 2023 (voir page 1) pour la section d'investissement, aucun virement obligatoire n'est nécessaire à partir des excédents de fonctionnement. En effet, le report cumulé de la section d'investissement s'établit à **259 266,45 €**. **Ce montant permet de couvrir** le solde des restes à réaliser (RAR) de la section d'investissement (334 961,23 € (dépenses) - 196 036,91 € (recettes), **soient 138 924,32 €** et le montant des remboursements d'emprunts au budget prévisionnel 2024, qui est de **41 015,00 €**. Toutefois, compte tenu des besoins prévisionnels de la section d'investissement, il est proposé au Conseil de prononcer une affectation facultative de 100 000 € par virement à partir du fonctionnement (compte 1068 au budget prévisionnel). Le tableau suivant récapitule les éléments. Le Conseil adopte cette affectation.

AFFECTATION A L'INVESTISSEMENT	
Virement au Compte 1068 depuis fonctionnement	100 000,00
REPORTS	
Report en Fonctionnement (002)	44 177,03
Report en Investissement (001)	259 266,45

4. Vote des taux de fiscalité locale

Il est proposé au Conseil Municipal d'augmenter les taux de manière uniforme de 1,5 % en valeur relative, avec donc les nouveaux taux suivants pour 2024 :

- TFPB :42,34 % au lieu de 41,71 % en 2023,
- TFPNB :81,01 % au lieu de 79,81 % en 2023,
- THRS : 8,02 % au lieu de 7,90 % en 2023.

Le conseil valide ces augmentations à l'unanimité.

5. Délégation au Maire sur la fongibilité des crédits ouverts au budget primitif de 2024

L'instruction M57 permet plus de souplesse budgétaire puisqu'elle offre la possibilité au Conseil Municipal de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L. 5217-10-6 du CGCT). Dans ce cas, le maire est tenu d'informer l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Le conseil valide cette délégation à l'unanimité et demande, pour en faciliter le suivi, de présenter l'information au Conseil municipal sous forme de tableau retraçant précisément ces mouvements.

6. Budget primitif 2024

Le projet de budget primitif a été mis à disposition des élus. Les points saillants dans la construction de la proposition de budget primitif sont exposés en séance. Le récapitulatif des parties constitutives figure aux tableaux des pages suivantes. Les sections s'équilibrent

- en fonctionnement à 722 557,55 € en dépenses et en recettes en intégrant le report des excédents au compte 002 ;
- en investissement à 640 590,74 € en dépenses et en recettes en intégrant le report des excédents au compte 001.

. A l'issue de l'ouverture aux questions, le Conseil se prononce favorablement sur la proposition à l'unanimité des membres physiquement présents

TABLEAU RECAPITULATIF BP 2024 – FONCTIONNEMENT / DEPENSES

011 Charges à caractère général	242 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	250 000,00
014 Atténuations de produits	100 000,00
65 Autres charges de gestion courante	55 000,00
66 Charges financières	2 300,00
67 Charges exceptionnelles	2 000,00
68 Dotations aux amortissements et provisions	6 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES	657 300,00
023 Virement à section d'investissement	60 592,03
042 Opérations d'ordre entre sections	4 665,52
TOTAL DEPENSES AVEC OPERATIONS D'ORDRE	722 557,55
TOTAL AVEC REPORT 002	0,00

TABLEAU RECAPITULATIF BP 2024 – FONCTIONNEMENT / RECETTES

013 Atténuations de charges	1 700,00
070 Produits des services, dom et ventes	45 000,00
073 Impôts et taxes	327 000,00
074 Dotations, subventions et participations	232 500,00
075 Autres produits de gestion courante	60 000,00
076 Produits financiers	15,00
TOTAL RECETTES REELLES	673 715,00
042 Opérations d'ordre entre sections	4665,52
TOTAL RECETTES AVEC OPERATIONS D'ORDRE	678 380,52
002 REPORT D'EXCEDENTS DE FONCT CAPITALISES	44 177,03
TOTAL AVEC REPORT 002	722 557,55

TABLEAU RECAPITULATIF BP 2024 – INVESTISSEMENT / DEPENSES

	RAR	BP	BP+RAR
20 Immobilisations incorporelles		21 468,87	21 468,87
21 Immobilisations corporelles hors opérations		241 571,12	241 571,12
11 Opération Petite Grange	2 322,00	4 105,00	6 427,00
12 Opération Salle des Fêtes	332 639,23	-7 200,00	325 439,23
16 Emprunts			41 015,00
DEPENSES REELLES	334 961,23	259 944,99	635 921,22
40 Opérations d'ordre entre sections		4 665,52	4 665,52
TOTAL DEPENSES AVEC OPERATIONS D'ORDRE	334 961,23	264 611,26	640 586,74
TOTAL AVEC REPORT 001			0,00

TABLEAU RECAPITULATIF BP 2024 – INVESTISSEMENT / RECETTES

	RAR	BP	RAR+BP
024 Produits de cessions d'immob. (prévision)		9 000,00	9 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		110 525,83	110 525,83
13 Subventions d'investissement	196 036,91		196 036,91
16 Emprunts et dettes assimilées		500,00	500,00
RECETTES REELLES	196 036,91	120 025,83	316 062,74
021 Virement depuis section de fonctionnement			60 592,03
40 Opérations d'ordre entre sections		4 665,52	4 665,52
TOTAL RECETTES AVEC OPERATIONS D'ORDRE	196 036,91	124 691,35	381 320,29
001 EXCEDENTS D'INVEST. CAPITALISES			259 266,45
TOTAL AVEC REPORT 001			640 586,74

Information

Carte scolaire sur le RPI : Réuni le 12 mars dernier, le CDEN a décidé une suppression d'un poste sur le RPI Miallet St Jory Chalais Firbeix. La suppression concernera Miallet ou St Jory. Compte tenu du contexte, et après en avoir débattu, les élus de Miallet s'opposent à la fermeture d'une classe à l'école communale. En effet, la gestion du groupe unique comportant une inclusion lourde serait extrêmement problématique et s'effectuerait au détriment de tous (élève concerné, autres élèves, parents, enseignant unique et autres personnels).